

MAIRIE D'ECOLE-VALENTIN

COMMISSION FINANCES

Compte Rendu de la réunion du Jeudi 20 Mars 2025

Présents :

GRUNENWALD Chrystelle, GUYEN Yves, MALETTE Esther, MARCOUX Philippe, MELIERES Serge, MURON Nathalie.

Invitée : Mme MARCHAND, Conseillère aux Décideurs Locaux

Participaient également : VILLENEUVE Nadine, secrétaire générale et DUCHENE Delphine, secrétaire comptable.

Ordre du jour

- I. Examen détaillé des comptes 2024 – CFU
- II. Présentation des budgets 2025 de Fonctionnement et d'Investissement par Opérations.
- III. Financement des investissements retenus.
- IV. Discussion sur les taux d'imposition.
- V. Questions diverses

Séance ouverte à 19h00 en mairie.

Yves GUYEN, maire, introduit la séance en rappelant les points à l'ordre du jour.

Serge MELIERES, Adjoint aux Finances, prend la parole et remercie notamment toutes les personnes présentes à cette commission. Il précise que le CFU 2024 et le budget prévisionnel 2025 ont été préparés dans un contexte singulier d'une part sur les incertitudes de l'avenir et surtout sans loi de Finances rectificative de l'année 2024.

Les membres de la commission ont à leur disposition une analyse détaillée, ventilant la présentation des chapitres conformément au plan comptable d'une part, ainsi qu'un tableau explicatif des dépenses d'investissement, constituant l'ossature financière de l'équilibre du compte administratif 2024 et du budget primitif 2025.

Examen des comptes 2024

Dans le cadre de la norme comptable M57, un Compte Financier Unique (C.F.U.) est utilisé pour la présentation et la validation des comptes définitifs.

1°) Analyse de la section de fonctionnement :

Le résultat réel 2024 ressort à hauteur de + 659 063.70 € €, soit une augmentation de 356 107.85 € par rapport au budget primitif 2024.

Pour rappel, les excédents de fonctionnement des années précédentes sont les suivants :

Rappel Excédent réel 2023	806 762,38 €
Rappel Excédent réel 2022	649 028,27 €
Rappel Excédent réel 2021	721 914,41 €
Rappel Excédent réel 2020	572 641,91 €

a) Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement	BP + DBM 2024	REALISE 2024	Ecart
Total chapitre 011 (Charges de fonctionnement courantes)	968 302,75 €	766 817,87 €	-201 484,88 €
Total chapitre 012 (Charges de personnel)	867 900,00 €	735 093,92 €	-132 806,08 €
Total chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) et Chapitre 14	159 300,83 €	134 056,17 €	-25 244,66 €
Total Chapitre 14 (Atténuation de produits)	9 059,00 €	3 552,00 €	-5 507,00 €
Total des dépenses de gestion courante (chapitre 011+012+65)	2 004 562,58 €	1 639 519,96 €	-365 042,62 €
Total chapitre 66 (Charges financières)	70 411,53 €	67 911,53 €	-2 500,00 €
Total chapitre 67 (Charges exceptionnelles)	20 000,00 €	2 270,18 €	-17 729,82 €
Total Dépenses réelles	2 094 974,11 €	1 709 701,67 €	-385 272,44 €
Dot.amort.immos incorp.& corp	392 009,37 €	393 769,81 €	1 760,44 €
Dotations provisions	4 560,14 €	4 560,14 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	2 491 543,62 €	2 108 031,62 €	-383 512,00 €

Remarques et analyses :

- Les dépenses de fonctionnement réelles sont en baisse de 383 512 € par rapport au Budget Primitif 2024. Cela provient essentiellement de 2 éléments :
 - Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 201 484.88 € par rapport aux prévisions. Vous trouverez en annexe à ce document, les détails poste par poste qui expliquent les écarts constatés ; ceux-ci proviennent essentiellement d'une bonne maîtrise des coûts tout au long de l'année.
 - Les charges de personnel sont en retrait de 132 808.08 € par rapport au BP initial. Le budget primitif est toujours établi en tenant compte de la présence de l'intégralité du personnel tout au long de l'année ; 2 départs en retraite ont eu lieu en cours d'année.

b) Les recettes de fonctionnement sont de 2 767 095.32 € pour 2 794 99.47 € attendus au BP, soit une légère baisse de + 27 404.15 €.

Recettes de fonctionnement	BP + DBM 2024	REALISE 2024	Ecart
Atténuations de charges	32 000,00 €	11 814,40 €	-20 185,60 €
Produits services, domaine et ventes diverses	98 400,00 €	69 291,66 €	-29 108,34 €
Impôts et taxes	1 949 863,48 €	1 930 644,28 €	-19 219,20 €
Dotations et participations	176 272,17 €	199 029,87 €	22 757,70 €
Autres produits de gestion courante	330 600,00 €	323 087,20 €	-7 512,80 €
Total des recettes de gestion courante	2 587 135,65 €	2 533 867,41 €	-53 268,24 €
Total chapitre 77 (produits exceptionnels)	1 835,91 €	1 500,00 €	-335,91 €
Opérations d'ordre (neutralisation AC et amortissements)	205 527,91 €	231 727,91 €	26 200,00 €
Total des Recettes de fonctionnement	2 794 499,47 €	2 767 095,32 €	-27 404,15 €

Les chiffres réels sont donc globalement conformes aux prévisions (Cf. détails en annexe). On notera une baisse des coupes de bois (-32 916 €) pour cette année ainsi qu'une diminution sensible de la taxe foncière perçue par la commune (-54 259 €).

Le résultat de fonctionnement (pour rappel RF-DF soit 2 767 095.32 € - 2 108 031.62 € = 659 063.70 €) sera disponible pour une affectation sur le BP 2025 en recettes dans la section d'investissement.

2°) Analyse de la section d'investissement :

Le résultat d'investissement 2025 ressort ainsi :

CFU 2024 - Investissement			
	Dépenses	Recettes	Recettes-dépenses
Investissements (nouveaux crédits)	1 702 430,90 €	1 380 069,17 €	-322 361,73 €
investissements (reports)	33 600,60 €	309 063,29 €	275 462,69 €
TOTAUX	1 736 031,50 €	1 689 132,46 €	-46 899,04 €

a) Dépenses d'investissement :

- Le montant des opérations concrètes d'investissement réalisés est de 1 049 507.94 € dont vous trouverez le détail par opération en annexe.

On retiendra notamment :

- Travaux bâtiments scolaires : 597 175.29 €
(*désimperméabilisation des cours d'école*)
- Mairie : 80 130.66 €
- Ateliers municipaux : 65 647.53 €
- Chemin piéton ER9 Rue de la prairie : 81 351.47 €
- Maison des associations : 34 606.20 €

- Les autres enregistrements comptables liés aux dépenses d'investissement sont conformes aux prévisions (remboursements d'emprunts, Fonds de concours, etc..) et n'appellent pas de remarques particulières.
- Les engagements pris en cours d'exercice et « restant à réaliser » (R.A.R.) s'élèvent à 652 071.83 €. Ils seront à prendre en compte dans les opérations à financer dans le cadre du Budget Prévisionnel (B.P.) 2025 ; ils concernent pour l'essentiel :
 - Travaux bâtiments scolaires : 211 992.66 €
(*Fin travaux désimperméabilisation des cours d'école*)
 - Maison Communale de Valentin (M.C.V.) : 210 468,95 €
(*Aménagements extérieurs*)
 - Mairie : 84 720.36 € (*restructuration et extension pour accueil du public*).
 - Arboretum : 33 875.76 €

b) Les recettes d'investissement sont de 1 380 069.17 € pour 2 803 880.36 € prévues au BP 2020 ; soit un écart de – 1 423 811.19 €. L'essentiel de cet écart important est lié à 2 éléments :

- L'emprunt de 1 000 000 € décidé et voté en 2024, pour faire face aux investissements prévus n'a pas été débloqué afin d'utiliser la trésorerie existante au sein de la commune et ainsi diminuer les intérêts financiers à verser ; cet emprunt sera utilisé pour tout ou partie en 2025 en fonction des besoins patents.
- Les subventions d'investissement prévues à hauteur de 500 000 € pour les travaux de la MCV et de la désimperméabilisation des cours d'école n'ont pas été perçues (montant encaissé : 14 798.78 €) ; elles viendront en recettes au cours des exercices ultérieurs en fonction d'une part de l'instruction des dossiers par l'état et les collectivités concernées (département, région) et

- d'autre part de l'achèvement complet des travaux pour lesquels les subventions ont été sollicitées

3°) Focus sur quelques points particuliers du réel 2024 :

- 1) Détail de la dette communale au 31/12/2024 : Aucun nouvel emprunt n'ayant été débloqué au cours de l'année 2024, le capital restant dû (2 266 K€) est en diminution comparé au 31/12/2019 (2 475 K€). La dette par habitant est de 343 € (hors opération d'investissement « gendarmerie »).
- 2) Opération « Gendarmerie » : En 2024 l'ensemble des recettes/dépenses fait ressortir un solde positif de 271 K€.
- 3) La trésorerie de la commune au 31/12/2024 s'élève à 1 180 K€.

En conclusion, les résultats dégagés en fonctionnement (+ 659 K€) et en investissement (- 47 K€) sont satisfaisants et ont permis à la commune d'assumer d'une part sa politique équilibrée de gestion courante et d'autre part des investissements importants au bénéfice des habitants : 5 861 K€ depuis 2020 inclus.

L'excédent de fonctionnement dégagé permet de financer les investissements en cours engagés à hauteur de 652 K€.

Budget Primitif 2025

Toutes les dépenses émises tant sur le plan du fonctionnement que sur celui des investissements, ont été prises en considération.

L'Adjoint et le rapporteur présentent à la commission l'analyse détaillée du Budget Primitif 2025.

Concernant les dépenses de fonctionnement, il en ressort les éléments suivants :

BP 2025

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	REALISE 2024	Ecart s entre BP 2025 et Réel 2024
Total Chapitre 11 (Charges de fonctionnement courantes)	922 050,00 €	766 817,87 €	155 232,13 €
Total chapitre 012 (Charges de personnel)	867 050,00 €	735 093,92 €	131 956,08 €
Total chapitre 65 (Autres charges de gestion courante)	162 626,00 €	134 056,17 €	28 569,83 €
Total Chapitre 14 (Atténuation de produits)	11 100,00 €	3 552,00 €	7 548,00 €
Total des dépenses de gestion courante (chapitre 011+012+65+14)	1 962 826,00 €	1 639 519,96 €	323 306,04 €
Total chapitre 66 (Charges financières)	68 000,00 €	67 911,53 €	88,47 €
Total chapitre 67 (Charges exceptionnelles)	5 000,00 €	2 270,18 €	2 729,82 €
Total Dépenses réelles	2 035 826,00 €	1 709 701,67 €	326 124,33 €
Dot.amort.immos incorp.& corp	450 000,00 €	393 769,81 €	56 230,19 €
Dotations provisions	14 630,00 €	4 560,14 €	10 069,86 €
Total des dépenses de fonctionnement	2 500 456,00 €	2 108 031,62 €	392 424,38 €

Nous constatons une hausse des dépenses de fonctionnement de 392 K€ par rapport à l'exercice 2024 ; cette augmentation prudente et réaliste résulte essentiellement d'une hausse de 323 K€ des dépenses réelles de gestion courante :

- Chapitre 11 – Charges de fonctionnement courantes (+ 155 K€). Un détail est présenté dans les documents en annexe.
- Chapitre 12 - Charges de personnel (+ 131 K€). Les dépenses de personnel représentent 35 % des charges de l'exercice.

En Recettes de fonctionnement, on peut noter :

- Le revenu des immeubles pour 250 K€.
- Les montants des taxes (notamment taxe foncière) qui s'élèvent à 1 608 K€ qui représentent 57 % du total des recettes de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement	BP 2025	REALISE 2024	Ecart entre BP 2025 et Réel 2024
Atténuations de charges	5 000,00 €	11 814,40 €	-6 814,40 €
Produits services, domaine et ventes diverses	52 000,00 €	69 291,66 €	-17 291,66 €
Impôts et taxes	379 570,81 €	377 471,68 €	2 099,13 €
Fiscalité locale	1 608 000,00 €	1 553 172,60 €	54 827,40 €
Dotations et participations	194 050,00 €	199 029,87 €	-4 979,87 €
Autres produits de gestion courante	334 300,00 €	323 087,20 €	11 212,80 €
Total des recettes de gestion courante	2 572 920,81 €	2 533 867,41 €	39 053,40 €
Total 77 (Produits exceptionnels)	4 200,00 €	1 500,00 €	2 700,00 €
Total chapitre 78 (produits exceptionnels)	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Total Recettes réelles	2 597 120,81 €	2 535 367,41 €	61 753,40 €
Opérations d'ordre (neutralisation AC et amortissements)	245 725,61 €	231 727,91 €	13 997,70 €
Total des Recettes de fonctionnement	2 842 846,42 €	2 767 095,32 €	75 751,10 €

Le Budget Primitif de fonctionnement 2025 ressort à hauteur de **+ 342 K€**.

Pour rappel, le B.P. 2024 était de + 302 K€.

Rappel :

Grand Besançon Métropole détient la compétence « Voirie – Eclairage public » depuis le 1er janvier 2019. Dans le cadre de ce transfert de compétences, des transferts de charges ont été votés en parallèle pour l'exercice de cette compétence : une Attribution de Compensation (AC) en Fonctionnement et une (AC) en Investissement.

Imputée en section d'investissement sur le compte 2046, l'AC d'investissement fait l'objet obligatoirement d'un amortissement comptable. L'amortissement de l'AC d'investissement conduit à une charge en fonctionnement et à une recette en investissement. Ainsi, l'AC d'investissement viendrait au fil des années progressivement peser sur l'épargne brute de la commune, si elle n'était pas neutralisée.

Il a donc été retenu au Budget Primitif la neutralisation de l'amortissement de l'AC d'investissement à hauteur de 216 091.69 € ; cette approche sera proposée au vote du conseil municipal prévu le 28/03/2025.

Au titre des **Investissements** (Cf. documents en annexe), les principales caractéristiques sont les suivantes :

En **dépenses d'investissement**, les besoins de la commune font particulièrement ressortir :

- Les dépenses générales d'investissement de 694 K€ (+ 7 K€ par rapport au réel 2024) dont le remboursement du capital des emprunts pour 196 K€.
- La prise en compte du report des investissements non encore réalisés à hauteur de 652 K€ (Cf. éléments évoqués précédemment – Réel 2024).
- Diverses opérations nouvelles d'un montant de 943 K€ dont :
 - Travaux cimetière : 45 K€
 - Mairie (restructuration et extension – suite) : 100 K€.
 - Travaux et aménagements bâtiments scolaires, périscolaire et matériels écoles : 58 K€.
 - Centre d'Activités et de Loisirs (C.A.L.) : 97 K€

- Médiathèque (études) : 65 K€.
- Arboretum : 73 K€.
- Local des associations : 328 K€

Le montant total des dépenses d'investissement prévues s'établit à 2 330 K€.

En **Recettes d'investissement**, on relèvera spécifiquement :

- Le produit abondé du Fonds de compensation de la TVA (100 K€).
- L'excédent de fonctionnement 2024 affecté en section d'investissement (659 K€).
- Le virement de la section de fonctionnement 2020 (200 K€).
- Le déblocage de l'emprunt (750 K€).
- Les subventions retenues uniquement, de manière prudente, à 50 % des demandes déposées auprès de l'état et des différentes collectivités (215 K€).

Remarque : les subventions supplémentaires acceptées et reçues au cours de l'année 2025 viendront abonder les recettes d'investissement et permettront de diminuer le montant de l'emprunt mobilisé.

Le montant total des recettes d'investissement prévues s'établit à 2 345 K€.

Le résultat de la section d'investissement ressort à l'excédent (+15 K€) compte tenu des opérations concernant les nouveaux crédits 2025 ainsi que les reports 2024.

Remarques complémentaires :

- *L'excédent de fonctionnement attendu pour 2025 (rappel : + 342 K€) reste disponible pour une utilisation pour les investissements des années à venir.*
- *Rappel : L'excédent de fonctionnement 2020 placé en réserve reste également disponible à hauteur de 300 K€ pour une utilisation future en investissement.*

Au cours de la réunion, Les membres présents ont échangé et posé des questions sur plusieurs aspects des comptes présentés.

En conclusion, il importe de souligner plusieurs éléments : Les exercices à venir devront être abordés avec prudence et maîtrise compte tenu des incertitudes sur l'avenir....

L'objectif majeur de la gestion communale reste de conforter la capacité d'autofinancement de la commune par la recherche permanente de nouvelles pistes d'économie sur la section de Fonctionnement (prestations externes, charges de personnel et sociales ...) et de subventions afférentes aux programmes d'investissement mis en place.

Les résultats de ces actions permettent, depuis le début de cette mandature, à la commune d'engager de nouvelles opérations d'investissement mesurées, sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité et en maintenant un taux d'endettement maîtrisé.

Séance levée à 20h45.

Le Rapporteur

Philippe MARCOUX

L'Adjoint aux Finances

Serge MEILLERES

